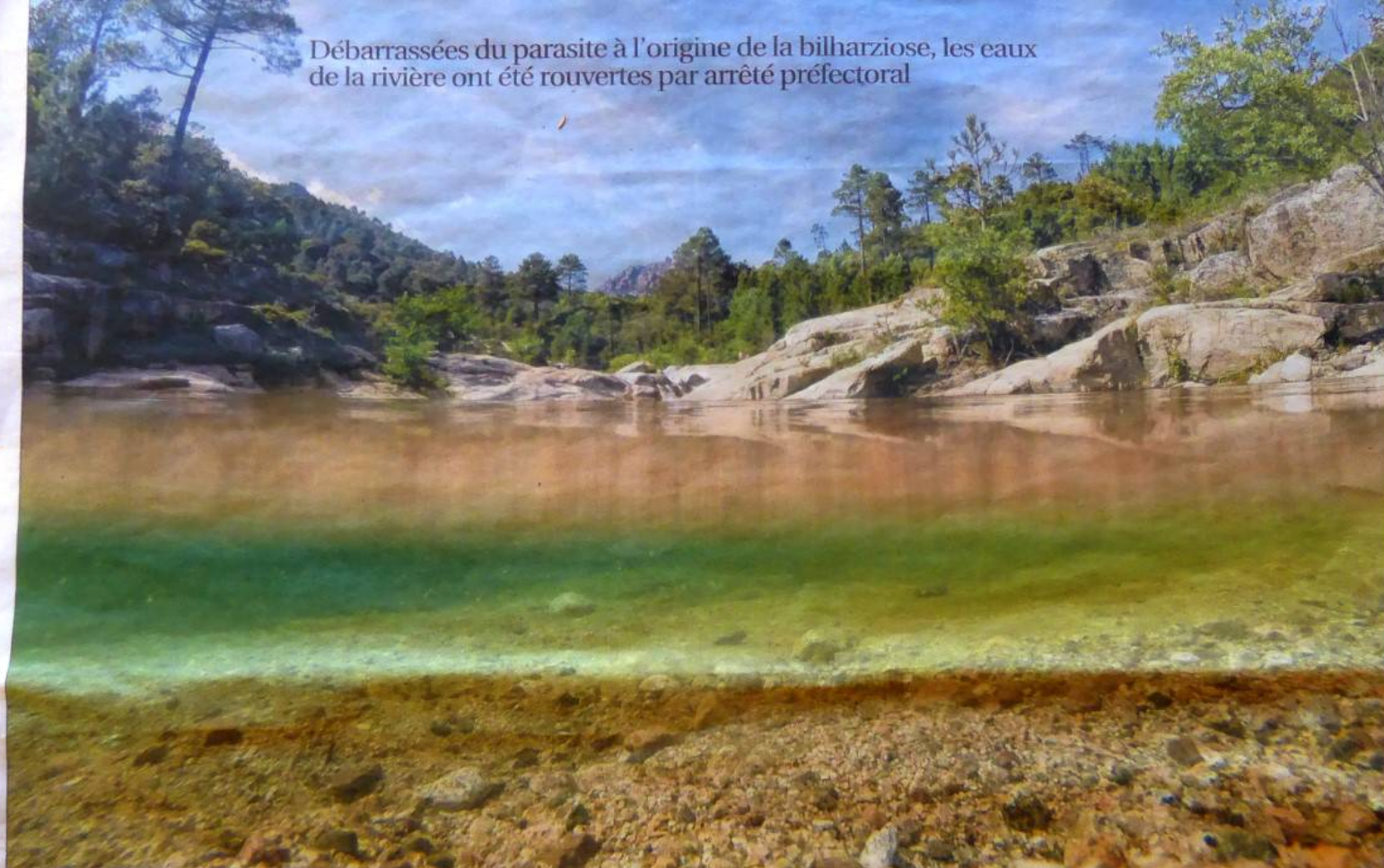


La baignade à nouveau autorisée dans le Cavu

Débarassées du parasite à l'origine de la bilharziose, les eaux de la rivière ont été rouvertes par arrêté préfectoral



La transmission de la maladie à l'homme nécessite une phase développement du parasite au sein d'un mollusque hôte, le bulin, très courant dans les eaux du Cavu.

/ PHOTOS ALAIN PISTORES

Les premiers touristes de la saison n'ont pas attendu la décision officielle mais les élus de Zonza et les socioprofessionnels de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio l'espéraient, eux, avec impatience.

D'après un arrêté préfectoral daté du 3 juin "portant sur la levée de l'interdiction de tout contact cutané par baignade ou immersion partielle sur le cours d'eau du Cavu", chacun est libre de profiter à nouveau des eaux limpides de cette rivière du Sud Corse très fréquentée en été.

Décision qui annule l'arrêté de juin 2014 décrété après que certains baigneurs ont contracté la bilharziose. Véronique Caron, sous-préfète de Sartène et Ser-

ge Gruber le directeur de la santé publique à l'ARS de Corse ont fait le déplacement à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio pour annoncer que tous les voyants étaient au vert pour une réouverture.

Réouverture sous conditions

"Plus de 3 500 bulins ont été collectés au cours de 20 campagnes de ramassage étalées sur plusieurs mois, aucun n'était infecté par le parasite à l'origine de la bilharziose", a précisé Serge Gruber.

Les bulins étant ces mollusques, naturellement présents dans les rivières corses, indispensables à la propagation de la maladie. Comme le pré-

voyaient les parasitologues qui se sont penchés sur la contamination du Cavu l'été dernier, le parasite tropical, n'aurait pas résisté au rafraîchissement hivernal des eaux.

Analyses hebdomadaires pendant quatre mois

Pour s'en assurer, les services sanitaires continueront d'effectuer des analyses chaque semaine durant encore quatre mois. "Aujourd'hui, c'est peut-être la rivière la plus surveillée du monde", plaisante Pierre Decortes, 1^{er} adjoint à la mairie de Zonza.

Réouverture certes mais sous conditions donc, au-delà des analyses qui se poursuivront, l'ARS et la préfecture de Cor-

se-du-Sud demandent à ce qu'une campagne de communication via un affichage adapté soit mise en oeuvre sur le site. Devront y figurer, les symptômes de la bilharziose, une incitation au dépistage pour les personnes s'étant baignées avant 2014 et surtout, l'interdiction d'uriner dans l'eau, la rivière ayant certainement été contaminée de cette façon. La réouverture est soumise à deux autres impératifs, l'installation de toilettes à proximité des lieux de baignade (la mairie de Zonza vient de débloquer le budget) et la sensibilisation des professionnels recrutant des travailleurs saisonniers provenant de zones endémiques à la maladie.

Dans le cadre de la campagne de dépistage lancée l'année dernière, 37 000 personnes ont fait l'objet d'analyses en France, parmi elles, 110 seulement étaient infectées dont une trentaine en Corse. Quant aux autres rivières de l'île, 18 ont fait l'objet de prélèvements, aucun n'a révélé la présence du parasite. Plus d'inquiétude que de danger en définitif.

Rappelons que si la bilharziose est la deuxième maladie parasitaire la plus répandue dans le monde après le paludisme elle se soigne très facilement quand elle est détectée. Une seule prise de traitement suffit.

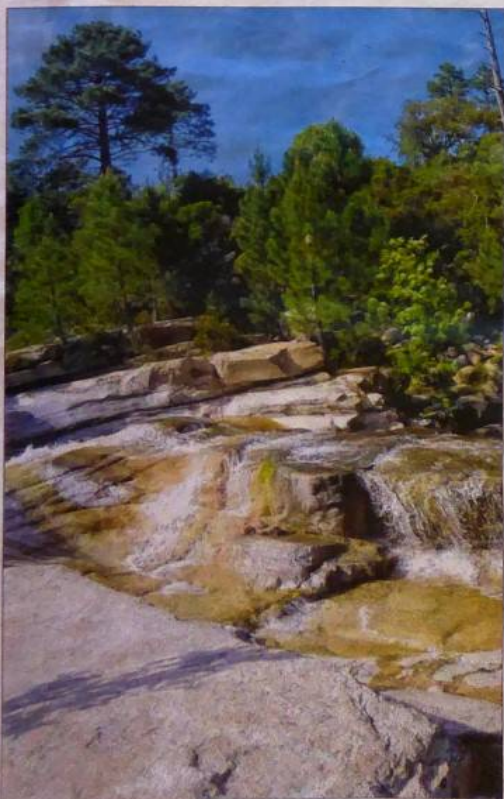
A Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, l'heure est maintenant à la promotion d'une vallée et de ses eaux claires largement troubles la saison dernière.

Maxime BLANCHARD

Un an d'investigation pour s'assurer qu'il n'y a plus aucun danger

Tous les cas positifs à la bilharziose, diagnostiqués sur le Continent et à l'étranger à partir du mois d'avril 2014, s'étaient baignés dans la rivière Cavu entre 2011 et 2013. La grande majorité d'entre eux (78%), s'y était même baignée durant la première quinzaine d'août 2013. Le Cavu en tant que source de contamination a donc été rapidement identifié. L'ARS de Corse a ainsi décidé de la fermeture de la rivière à la baignade au mois de juin et mis en place une campagne d'analyse des eaux. L'organisme a fait appel à un laboratoire spécialisé en parasitologie au sein de l'université de Perpignan afin de former ses agents, ceux de l'office de l'environnement de la Corse et des chercheurs de l'université à la détection des bulins infectés. Le dispositif a permis d'effectuer 20 campagnes de ramassage entre mai et septembre 2014 puis une dernière collecte récemment, couvrant une zone de baignade de plusieurs centaines de mètres en amont du parc d'animation, là où se concentrent les baigneurs. Les 3 534 mollusques analysés étaient tous sains, laissant penser que lorsque la baignade a été interdite l'an dernier, la rivière n'était déjà plus infectée. Le parasite aurait ainsi disparu durant l'hiver précédent. Ceux qui auraient bravé l'interdiction la saison dernière ne sont donc pas en danger. Rien à craindre non plus, a priori, dans le reste de la Corse. Des analyses ont été effectuées sur une quarantaine de points de baignade répartis sur 18 cours d'eau, quelques bulins ont été retrouvés mais aucun n'était infecté. Un état des lieux concernant une éventuelle contamination du bétail est cependant toujours en cours.

M. B.



Le site des trois piscines, très apprécié des baigneurs, a fait l'objet de plusieurs campagnes d'analyse.